

BILAN - PERSPECTIVES - PROPOSITIONS

CONTRAT

SPORT CANTAL

2022.2028



UN ACCÈS AUX SPORTS POUR TOUS

Rendre accessible la découverte et redonner le goût à la pratique sportive pour tous, sur tous les territoires : telle est l'ambition du Contrat Sport Cantal 2022-2028 avec un soutien de proximité fort vers les acteurs du sport.



SOMMAIRE

BILAN

● 4

BILAN FINANCIER • 4 - 5

- A • Évolution annuelle des budgets [4]
- B • Répartition budgétaire par plateau [5]
- C • Répartition par poste budgétaire [5]

BILAN OPÉRATIONNEL • 6 - 10

- A • Plateau 1 : le sport fédéral [6]
- B • Plateau 2 : les activités physiques de pleine nature [8]
- C • Plateau 3 : le sport santé bien-être [10]
- D • Le Cantal Tour Sport [10]

PERSPECTIVES

● 12

PROPOSITIONS

● 13

ANNEXES

● 16

AIDES DÉPARTEMENTALES EN FAVEUR DU SPORT CANTALIEN • 16 - 26

ACTIONS PORTÉES PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL AUTOUR DU CANTAL TOUR SPORT POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES SPORTIVES POUR TOUS • 27 - 36

Préambule

Le **Contrat Sport Cantal 2017-2021** en est à sa cinquième année de mise en œuvre dans le cadre d'un avenant qui a permis de mettre en cohérence la durée initiale du Contrat (2017-2020 du fait de l'olympiade) et le calendrier d'installation de la nouvelle Assemblée départementale.

Outre ce prolongement d'une année, ce contrat a été marqué par un contexte particulier lié à la crise sanitaire et par des éléments d'actualité qui impactent la politique sportive tels que l'obtention du label Terre de Jeux 2024, la contractualisation avec la CAF du Cantal s'agissant du CTS, le récent partenariat avec la Fédération Française d'Athlétisme.

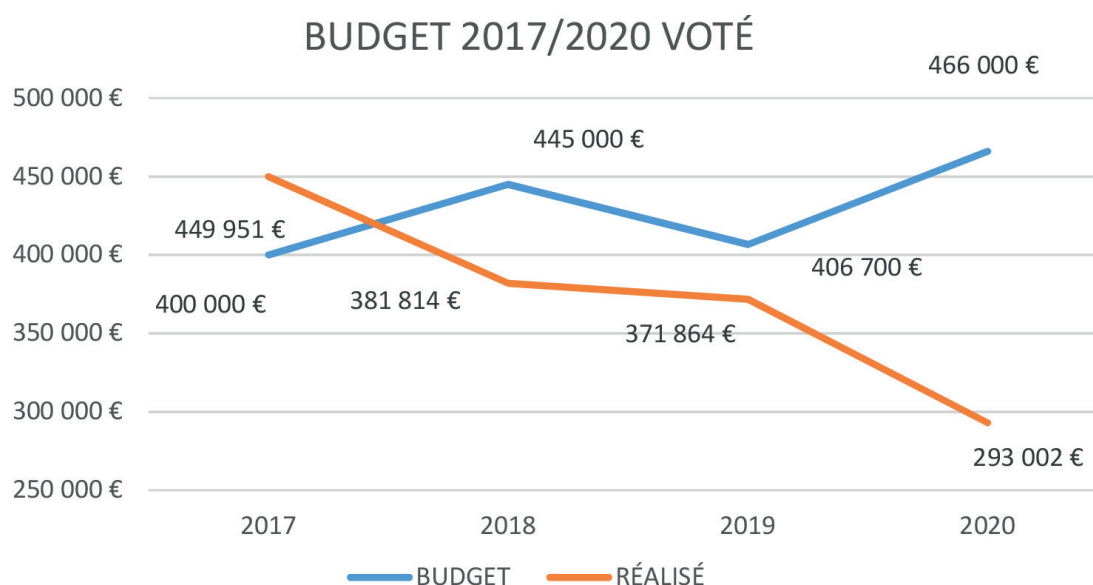
Il témoigne de la volonté du Conseil départemental de définir les jeunes comme cible prioritaire de la politique sportive.

BILAN

Sans les années 2021 et 2022 du fait du contexte sanitaire sauf exception

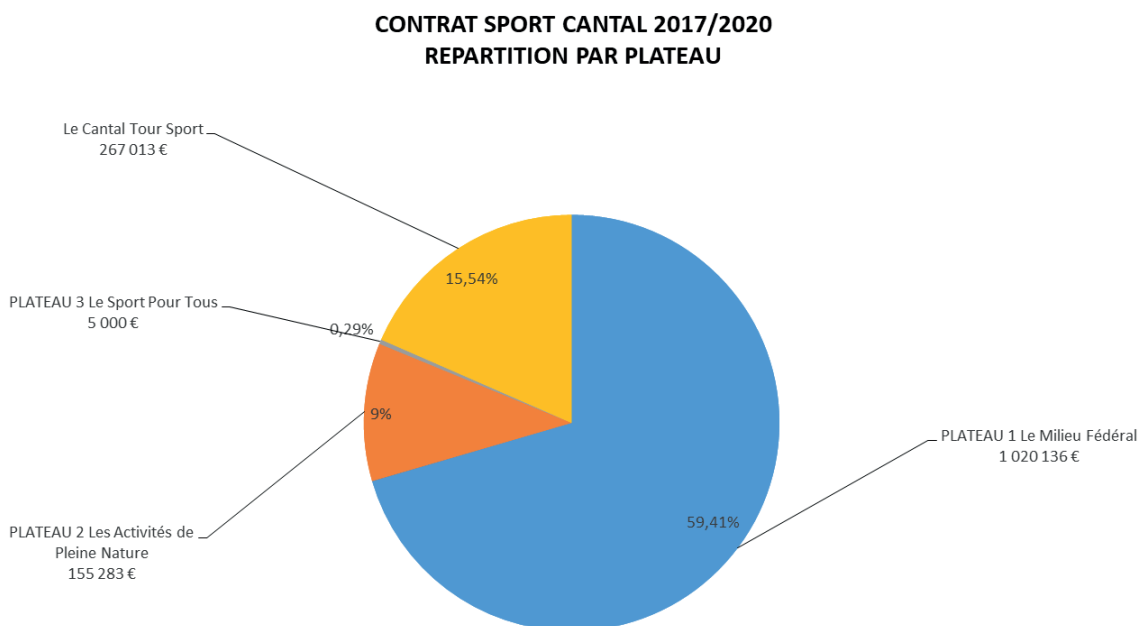
BILAN FINANCIER

A • ÉVOLUTION ANNUELLE DES BUDGETS



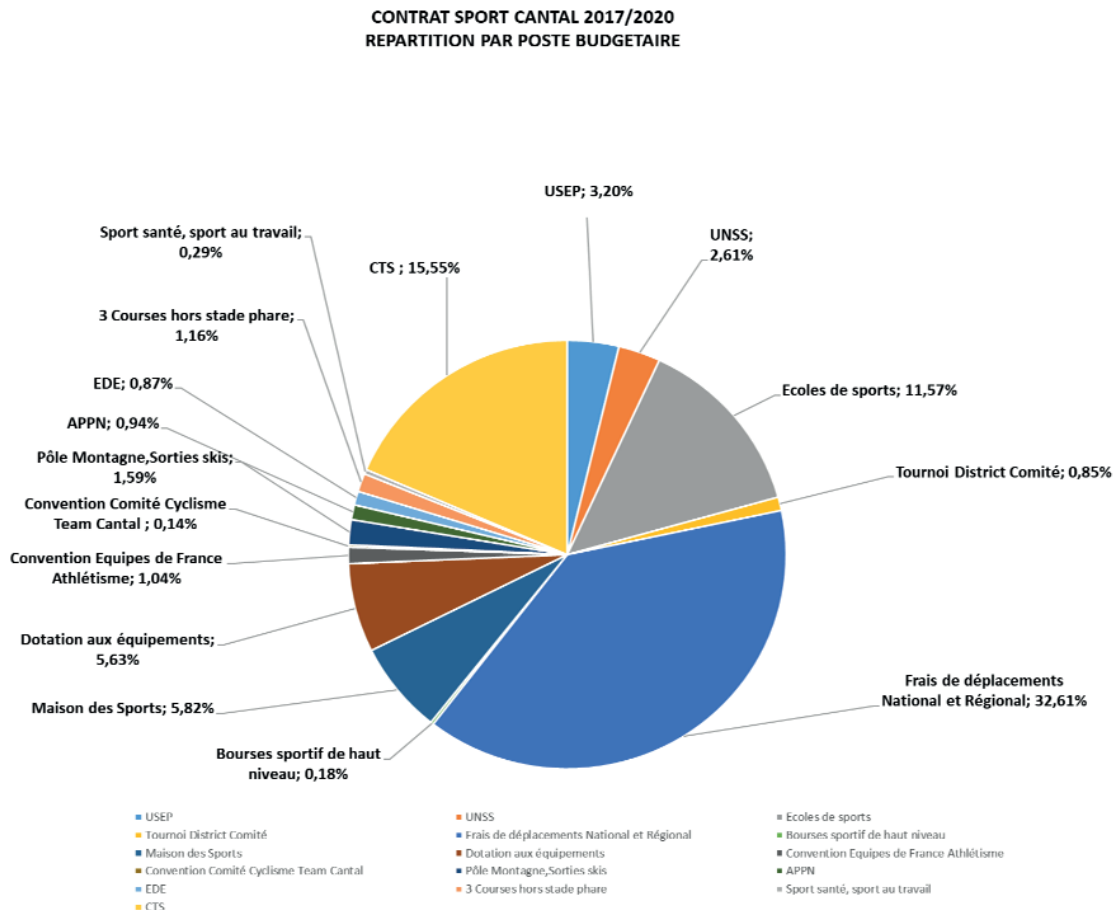
Ces courbes témoignent de la volonté forte de l'Assemblée de poursuivre son engagement en faveur des pratiques sportives et de leur développement. La courbe du budget réalisé alerte sur l'impact de la crise sanitaire en 2020 qui a vu notamment l'annulation du Cantal Tour Sport.

B • RÉPARTITION BUDGÉTAIRE PAR PLATEAU



La part prépondérante du budget consacrée au sport fédéral illustre la volonté marquée du Département d'accompagner les pratiques au plus près des cantaliens au sein de structures de proximité.

C • RÉPARTITION BUDGÉTAIRE PAR POSTE BUDGÉTAIRE



Confirmation de la priorité accordée à la découverte des pratiques dans le cadre du sport scolaire puis au sein de clubs en école de sport avant de se perfectionner dans des pratiques de niveau régional ou national.

BILAN OPÉRATIONNEL

A • PLATEAU 1 : LE SPORT FÉDÉRAL

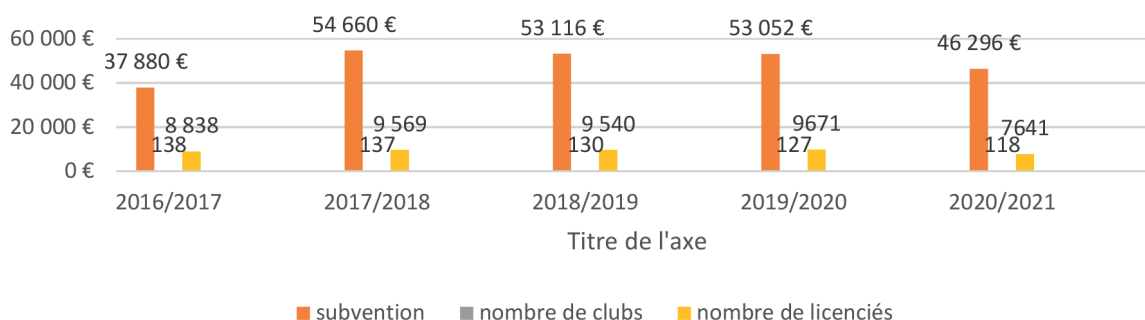
L'accompagnement du **SPORT SCOLAIRE** visait à renforcer la diversité des pratiques sportives du département, mais également l'esprit du sport pour tous, tout en insistant sur des valeurs essentielles du sport telles que la solidarité, la communication et la coopération.

A ce titre, tant pour l'USEP que pour UNSS, deux subventions forfaitaires cumulables de 6 250 € (plateau 1) et de 7 500 € (plateau 2), étaient allouées.

Grâce à ces subventions, différentes actions ont vu le jour comme la **mise à disposition des écoles du Cantal d'un centre de ressources renouvelé chaque année**, l'**organisation de rassemblements pour les pratiques de montagne sur le massif cantalien**, la **création d'un parcours d'orientation au Lioran** accessible à tout public en ce qui concerne l'USEP ; pour l'UNSS, la **création d'un championnat départemental de Trail**, la **prise en charge des frais de transports des compétitions de niveau départemental et académique**, l'**organisation d'événements autour des Activités de Pleine Nature** (Raid collégiens Cantal Aventure, courses d'orientation.....)

Le soutien à l'encadrement des jeunes et la valorisation des bénévoles au sein des **ÉCOLES DE SPORT** était le 2ème volet de ce plateau. L'école de sport favorise le développement des capacités motrices pour les plus jeunes, les apprentissages moteurs et les règles fédérales ou l'entraînement pour les plus âgés.

AIDES ATTRIBUÉES AUX ÉCOLES DE SPORT AU TITRE DU CONTRAT SPORT 2017/2020

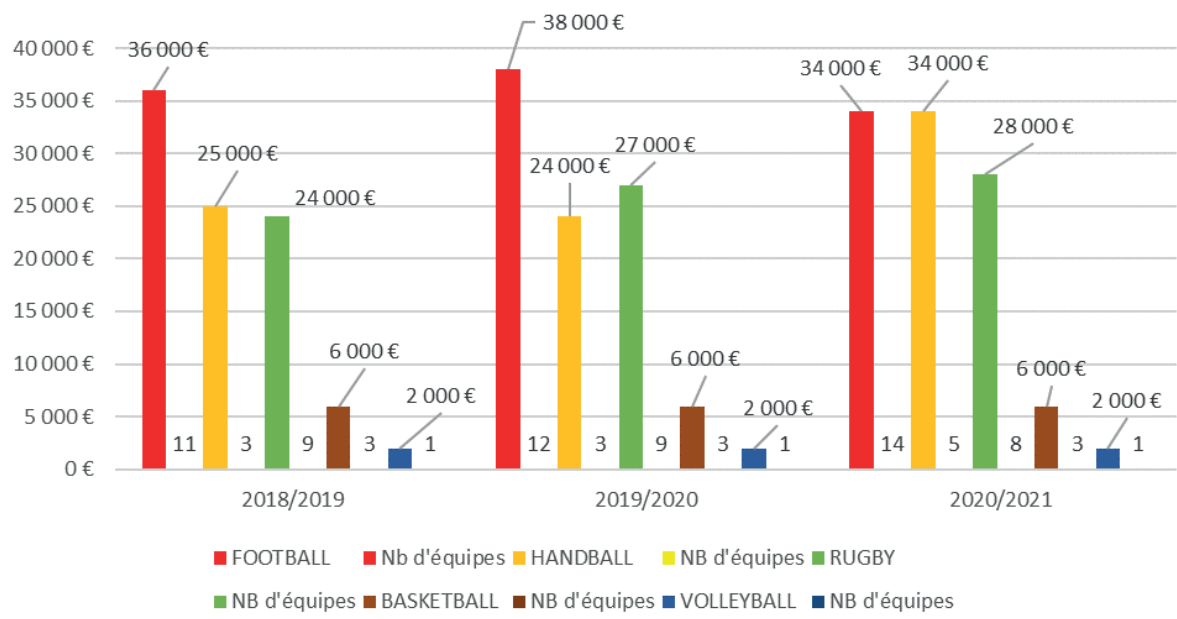


Si cette subvention permet de reconnaître l'engagement des bénévoles et de soulager les clubs en terme de charge de structure, elle ne permet pas d'identifier en l'état la plus-value en terme qualitatif par rapport à l'accueil des jeunes.

Le Comité Départemental Olympique et Sportif assure la gestion de la **MAISON DÉPARTEMENTALE DES SPORTS** qui accueille une quarantaine de comités départementaux et une dizaine de clubs sans comité adhérent au CDOS. C'est un lieu privilégié d'échanges au service de tous les acteurs du monde sportif cantalien. Une subvention annuelle de 25 000 € était attribuée au CDOS sur la base des dépenses de fonctionnement effectuées.

Le Département accompagne les clubs cantaliens issus des fédérations délégataires de plus de 30 000 licenciés dont l'équipe fanion seniors (filles/garçons) évolue au niveau régional ou national pour les **DÉPLACEMENTS EN COMPÉTITION**. Une aide forfaitaire à destination du club, par équipe seniors masculine et/ou féminine selon la grille en vigueur, était attribuée.

AIDES AUX DEPLACEMENTS PAR DISCIPLINES AVEC LE NOMBRE D'EQUIPES

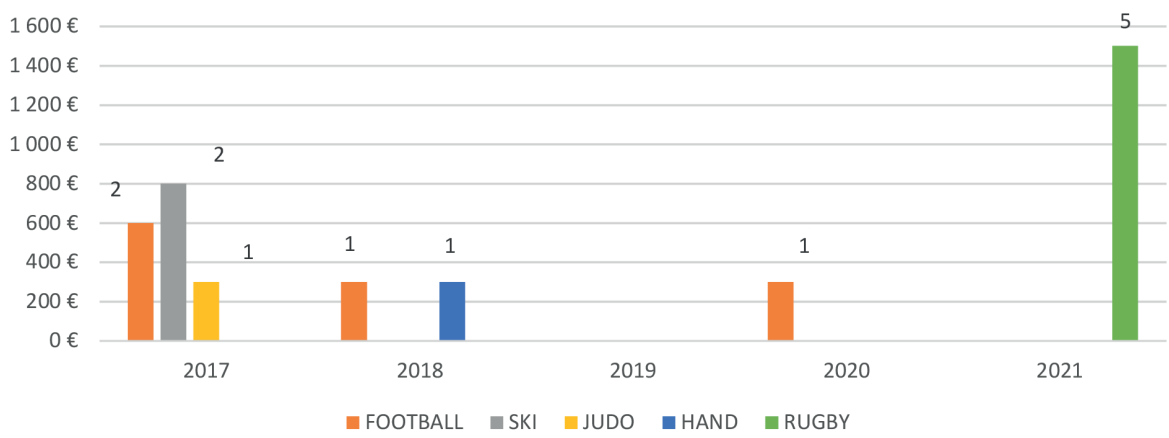


* rugby (hors Stade Aurillacois)

Les deux années successives de suspension des championnats amènent à relativiser le bilan tiré de cet engagement qui témoigne d'une certaine stabilité des niveaux de pratiques.

Une **BOURSE AUX SPORTIFS CANTALIENS DE HAUT NIVEAU** inscrits sur les listes ministérielles a été mise en place dans le but d'accompagner les portes drapeaux du sport cantalien dans leur carrière de haut niveau pour qu'ils deviennent, entre autres, des ambassadeurs du département. 14 jeunes en ont bénéficié.

AIDES ATTRIBUÉES AUX SPORTIFS DE HAUT NIVEAU



Ce tableau témoigne la nécessité d'informer les clubs et les familles de ce dispositif qui permet de soutenir les sportifs engagés dans une démarche de haut niveau, dont une majorité relève de la catégorie espoir.

Une réflexion doit être engagée sur la valorisation de ces sportifs et sur leur association aux événements portés par le Conseil Départemental.

Une **DOTATION AUX SPORTIFS ET BÉNÉVOLES DES PRATIQUES COLLECTIVES ET INDIVIDUELLE AFFINITAIRES ET DÉLÉGATAIRES**, a été allouée sous forme de sweats aux couleurs du club et du Département (un sac à dos a été remis en première année).

Cette dotation est destinée à soutenir les dirigeants, les bénévoles, les jeunes cantaliens évoluant en équipe départementale, les sections sportives et spécialisées des collèges publics et les clubs évoluant en national et à valoriser l'image du Département à travers le sport cantalien.

Elle a porté sur 8 476 produits pour un budget de 116 175,00€.

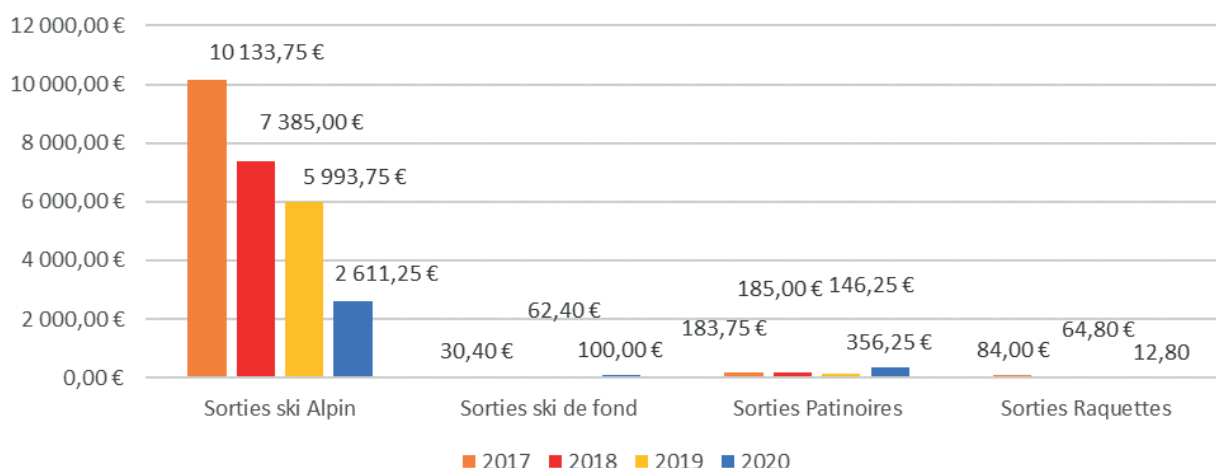
DOTATIONS SPORTIVES			
ANNÉE	NOMBRE DE DOTATIONS	BUDGET	DISCIPLINES SPORTIVES
2018	2297	34 228 €	Sport collectif
2019	1720	21 688 €	Sport individuel
2020	2298	33 231 €	Sport collectif
2021	2161	27 028 €	Sport individuel

B • PLATEAU 2 : LES ACTIVITÉS PHYSIQUES DE PLEINE NATURE (APPN)

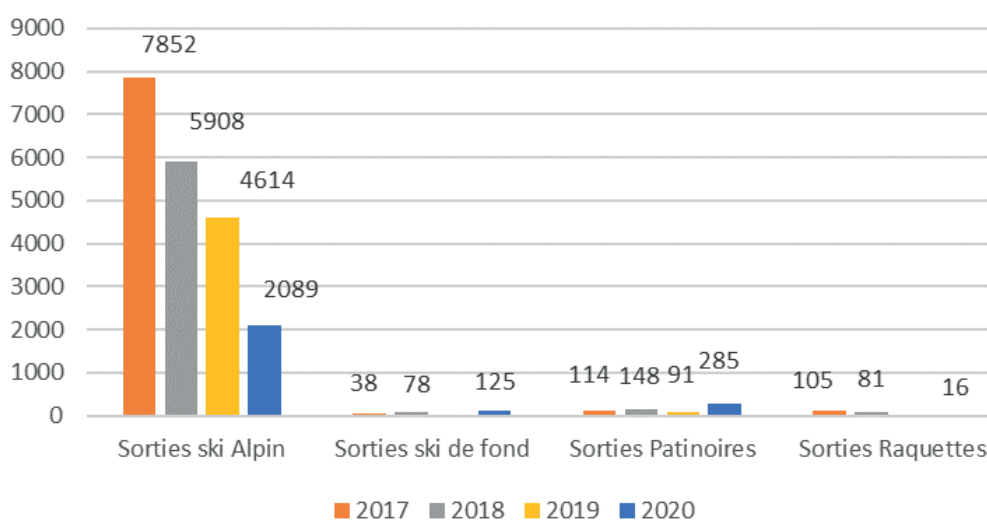
Le Département a fait découvrir gratuitement, à tous les élèves de 4^{ème} des établissements publics et privés, des Maisons Familiales et Rurales ainsi que de l'EREA du Cantal, la **PRATIQUE DU SKI ALPIN**, la **STATION DU LIORAN** et des métiers de la Montagne. Cette découverte tendait à favoriser l'apprentissage du ski et le perfectionnement pour les jeunes. Ce financement pour le Conseil Départemental couvrait l'intégralité des frais de transports, forfaits, cours de ski et locations de matériel.

En complément de ces sorties organisées sur le temps scolaire, le Département a accompagné les associations d'éducation populaire pour l'apprentissage des activités de montagne, sous forme de dotation forfaitaire par jour et par enfant.

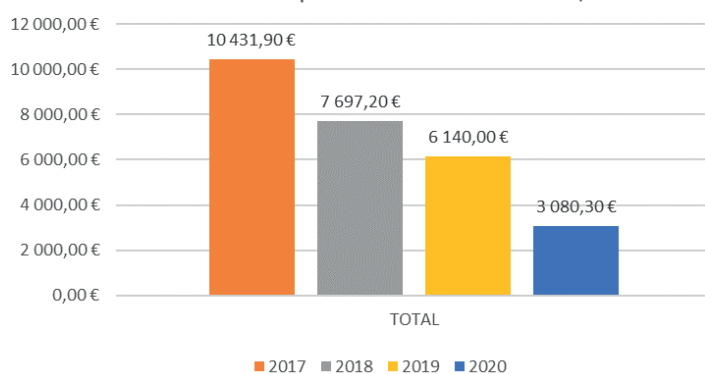
Aides attribuées par sorties



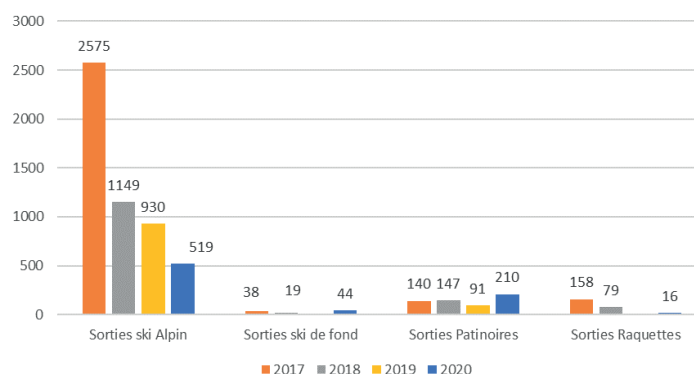
Nombres de jours par sorties



Aides attribuées pour les sorties ski 2017/2020



Nombres d'enfants aidés par sorties 2017/2020



Il va de soi que l'organisation de ces sorties est fortement impactée par les conditions d'enneigement de la station. Compte tenu de l'intérêt de ce dispositif, il conviendra de communiquer largement auprès des structures concernées.

Par ailleurs, dans le but de mettre en avant la pratique de sport de nature dans le Cantal, une subvention forfaitaire a été allouée à **3 COURSES HORS STADE PHARES** du Département : la Pastourelle pour un montant de 10 000 €, l'UTPMA pour un montant de 8 400 € et l'Aquaterra pour un montant de 1 600 €.

Une première convention de partenariat a été signée le 17 janvier 2018 entre le Conseil Départemental et Cantal Destination pour l'**ACCUEIL DES ÉQUIPES DE FRANCE DE TRAIL ET DE COURSES EN MONTAGNE** via la Fédération Française d'Athlétisme. Une nouvelle convention a été signée le 26 mai 2021 pour une durée de 4 ans.

Cette convention sera l'occasion de développer des actions en faveur des jeunes à travers le label « Terre de Jeux 2024 ».

Afin de permettre à tous les Cantaliens d'accéder ou de se perfectionner dans des pratiques encadrées ou en autonomie, tout en accordant une attention particulière aux jeunes, un **APPEL À PROJETS** a été lancé sur le budget 2019. Cet appel à projet était destiné à contribuer au développement des pratiques sportives (compétitives ou de loisirs) et à garantir un maillage territorial en matières d'offre associative sportive tout en renforçant l'attractivité des territoires cantaliens.

En 2019 et en 2020, deux projets ont été retenus. En 2021, l'appel à projet a été ciblé vers les partenaires du Cantal Tour Sport pour acquisition de matériel mutualisé avec les équipes du Département ; cinq partenaires se sont manifestés.

C • PLATEAU 3 : LE SPORT SANTE BIEN-ETRE

C'est dans le cadre du partenariat mis en œuvre au titre du **DISPOSITIF D'APPUI VERS LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS PHYSIQUES** (DAPAP) qui réunit l'ensemble des acteurs concernés par cette problématique (DAHLIR, Agence Régionale de Santé, Centre hospitalier, DDCSPP, Mutualité française...) que l'action du Département a été mise en œuvre. Ce partenariat est à poursuivre d'autant qu'aurait dû débiter, grâce au financement du Conseil départemental, la deuxième session de formation d'éducateurs pour l'accueil dans les clubs des publics concernés.

Cette formation a dû être reportée en raison de la crise sanitaire.

Cette dotation annuelle de 5000 € permet la formation de 15 éducateurs.

En complément de ce partenariat avec l'ARS, une réflexion pourra être lancée sur le sport santé bien-être au travail notamment à destination des agents de la collectivité.

D • LE CANTAL TOUR SPORT

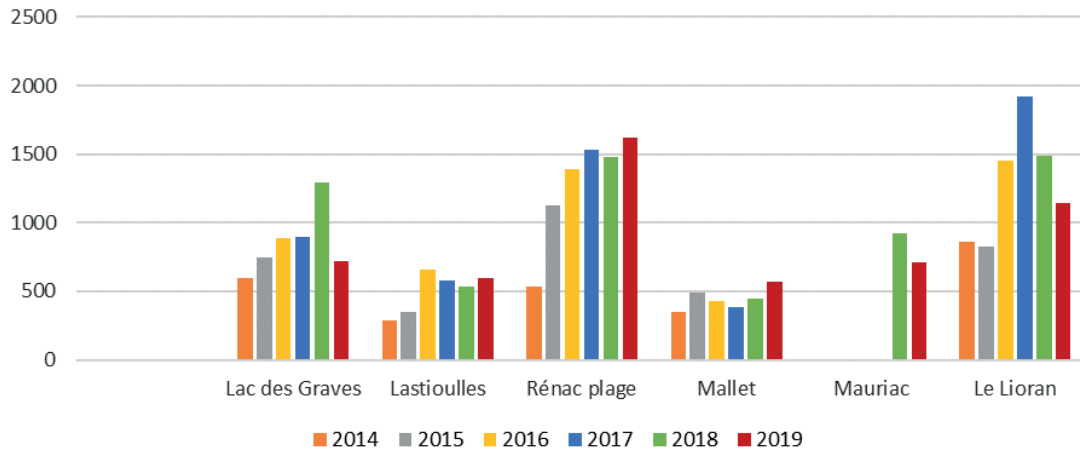
Plus de 27 000 jeunes ont pu participer à cet évènement depuis sa création en 2014 qui permet aux jeunes de 6 à 18 ans de venir découvrir et pratiquer en toute sécurité, sur ces sites exceptionnels, une trentaine d'activités tout en bénéficiant d'un encadrement de qualité.



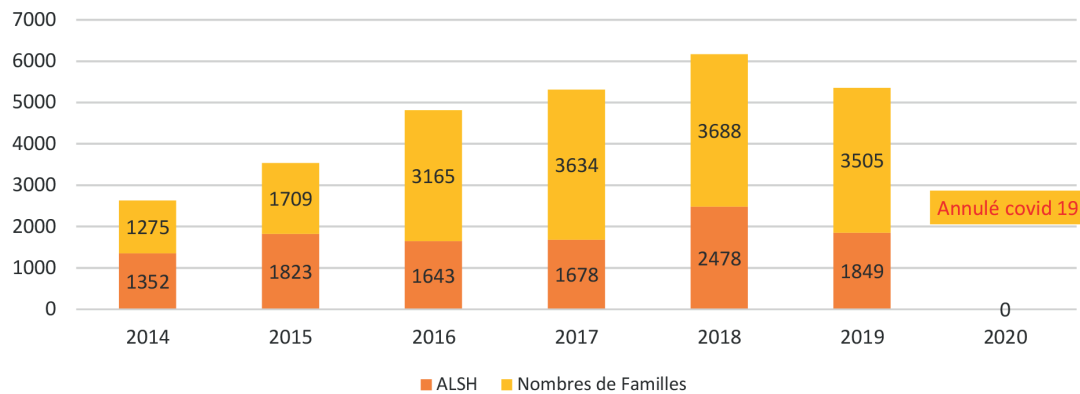
Le **CANTAL TOUR SPORT**, c'est également la mobilisation de prestataires fidèles issus en particulier du mouvement sportif (comités, clubs), l'association des communautés de communes concernées et enfin la présence sur les lacs de barrage du partenaire historique EDF qui accompagne le Conseil départemental désormais bien au-delà de l'aspect financier puisque en complément des hydro guides, EDF anime un stand spécifique sur le fonctionnement des barrages hydroélectriques ainsi que des visites de barrages par bateau.

80 personnes assurent chaque jour la bonne organisation de chacune des étapes.

Nombre de participants par sites depuis 2014



Participants : ALSH/Familles depuis 2014



Le Cantal Tour Sport est devenu au fil des éditions un moment fort et incontournable à tel point que chaque nouvelle proposition connaît un succès sans mesure.

Des pistes de travail à ce sujet avaient été évoquées dès 2019 comme notamment la question des inscriptions en ligne, la diversification des sites avec la recherche d'un maillage des territoires encore plus fin etc...

Ces travaux ont été également alimentés par des projets ou des partenariats en cours de construction : la labellisation du Département comme Terre de Jeux et le partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales du Cantal avec laquelle une convention triennale a été signée en 2020.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, une nouvelle identité a été donnée au Cantal Tour Sport. D'une édition estivale et hivernale, il est devenu un CTS 4 saisons organisé sur week-end ou en période de vacances scolaires.

De 8 dates, il est passé à 11 dates. Les 6 dates de juillet sont en effet complétées de :

- 2 dates pendant les vacances de Toussaint (Mauris et Saint Flour),
- 1 date en hiver,
- 1 date pendant les vacances de printemps (Jussac),
- 1 date en juillet autour de l'Olympisme (Vic sur Cère).

Le contexte sanitaire a quelque peu contrarié la mise en œuvre de ce nouveau projet en 2020 et en 2021 puisque toutes les dates de printemps et d'été ont été annulées. Par contre l'édition automnale de 2021 a connu un succès certain avec 329 participants à Mauris et 509 à Saint-Flour.

PERSPECTIVES

Durant les 2 dernières années du Contrat 2017-2021, le sport cantalien, comme partout, a connu une crise importante et les acteurs (clubs, associations, comités départementaux...) ont été confrontés à une forte incertitude et une diminution de licenciés de près de 30%.

TABLEAU COMPARATIF DES LICENCIÉS DANS LE CANTAL EN 2019-2020 ET 2020-2021

DISCIPLINES / COMITES	CLUBS	2019-2020							2020-2021							DIFFERENCE				
		JEUNES			SENIORS				TOTAL	JEUNES			SENIORS				TOTAL	JEUNES	SENIORS	TOTAL
		H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	H		F	TOTAL	H	F	TOTAL						
ASPTT	3	176	192	368	178	327	505	873	115	139	254	97	188	285	539	-30,98%	-43,56%	-38,26%		
ATHLETISME	8	63	67	130	273	192	465	595	45	48	93	209	133	342	435	-28,46%	-26,45%	-26,89%		
BADMINTON	5	42	39	81	120	100	220	301	30	27	57	80	60	140	197	-29,63%	-36,36%	-34,55%		
BASKETBALL	6	178	177	355	107	96	203	558	136	153	289	72	77	149	438	-18,59%	-26,60%	-21,51%		
BOULES	7	4	0	4	158	23	181	185	4	0	4	118	22	140	144	0,00%	-22,65%	-22,16%		
BOXE	4	49	46	95	45	57	102	197	45	35	80	31	30	61	141	-15,79%	-40,20%	-28,43%		
BOWLING	2	1	1	2	13	9	22	24	1	0	1	12	11	23	24	-50,00%	4,55%	0,00%		
CANOE KAYAK				0			0	0			0			0	0					
CYCLISME	10	127	13	140	287	23	310	450	112	11	123	255	25	280	403	-12,14%	-9,68%	-10,44%		
CYCLOTOURISME	11	0	0	0	385	95	480	480	0	0	0	374	76	450	450	0,00%	-6,25%	-6,25%		
DANSE				0			0	0			0			0	0					
EQUITATION				0			0	0			0			0	0					
ESCRIME	2	29	17	46	3	1	4	50	13	7	20	2	2	4	24	-56,52%	0,00%	-52,00%		
ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	2	3	3	6	70	42	112	118	0	2	2	42	26	68	70	-66,67%	-39,29%	-40,68%		
FOOTBALL	77	2083	370	2453	3452	384	3836	6289	1910	292	2202	3150	338	3488	5690	-10,23%	-9,07%	-9,52%		
F S C F gym	2	24	216	240	10	44	54	294	12	199	211	9	42	51	262	-12,08%	-5,56%	-10,88%		
F S G T	1	66	22	88	3	7	10	98	33	11	44	2	5	7	51	-50,00%	-30,00%	-47,96%		
GOLF	3	42	23	65	495	166	661	726	46	19	65	486	159	645	710	0,00%	-2,42%	-2,20%		
GYMNASTIQUE				0			0	0			0			0	0					
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	26	0	0	0	70	1475	1545	1545	0	0	0	41	784	825	825	0,00%	-46,60%	-46,60%		
HANDBALL	10	340	393	733	250	243	493	1226	276	325	601	204	215	419	1020	-18,01%	-15,01%	-16,80%		
JUDO	10	320	178	498	89	60	149	647	180	65	245	69	42	111	356	-50,80%	-25,50%	-44,98%		
KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES				0			0	0			0			0	0					
NATATION				0			0	0			0			0	0					
PETANQUE	40	114	39	153	1516	398	1914	2067	99	20	119	1363	373	1736	1855	-22,22%	-9,30%	-10,26%		
RANDONNEE PEDESTRE	8	50	104	154	69	108	177	331	32	70	102	53	71	124	226	-33,77%	-29,94%	-31,72%		
RETRAITE SPORTIVE		0	0	0	593	1816	2409	2409	0	0	0	392	1169	1561	1561	0,00%	-35,20%	-35,20%		
RUGBY	12	1060	153	1213	583	64	647	1860	953	122	1075	517	56	573	1648	-11,38%	-11,44%	-11,40%		
SPORT ADAPTE	12			45			449	494			0			4	4	-100,00%	-99,11%	-99,19%		
TENNIS	19	419	245	664	492	269	761	1425	429	210	639	463	250	713	1352	-3,77%	-6,31%	-5,12%		
TENNIS DE TABLE	15	70	13	83	164	27	191	274	42	9	51	133	14	147	198	-38,55%	-23,04%	-27,74%		
TIR	10	66	28	94	463	33	496	590	53	15	68	454	35	489	557	-27,66%	-1,41%	-5,59%		
TIR A L'ARC	5	45	13	58	60	23	83	141	29	7	36	47	12	59	95	-37,93%	-28,92%	-32,62%		
UFOLEP	24	393	598	991	347	442	789	1780	241	413	654	174	322	496	1150	-34,01%	-37,14%	-35,39%		
UNSS	40	1860	1368	3228	0	0	0	3228	1136	890	2026	0	0	0	2026	-37,24%	0,00%	-37,24%		
USEP	80	1292	1333	2625	52	32	84	2709	479	503	982	8	10	18	1000	-62,59%	-78,57%	-63,09%		
VOLLEY BALL				0			0	0			0			0	0					
TOTAL	454	8916	5651	14612	10347	6556	17352	31964	6451	3592	10043	8857	4547	13408	23451	-28,63%	-24,70%	-28,49%		

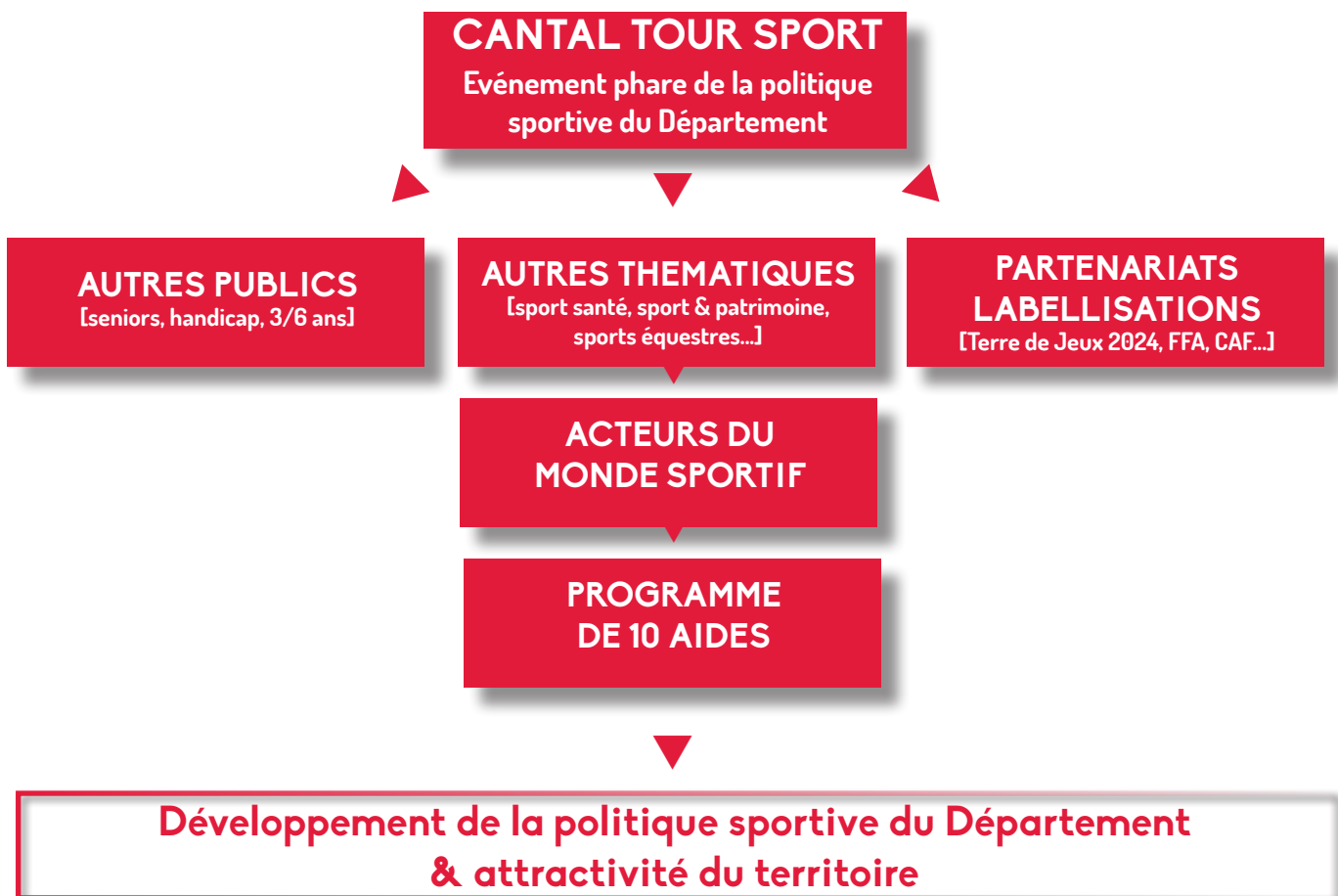
Cette crise souligne auprès de tous l'importance de la pratique sportive pour le maintien du lien social, sur tous les territoires, pour le bien-être physique et mental de chacun.

REDONNER LE GOÛT À LA PRATIQUE SPORTIVE POUR TOUS ET SUR TOUS LES TERRITOIRES sera l'idée directrice du nouveau Contrat Sport Cantal 2022-2028 avec un soutien de **PROXIMITÉ** vers les acteurs du sport cantalien.

Afin de mettre ainsi en œuvre une politique répondant aux principaux besoins et aspirations du monde sportif en privilégiant le sport accessible à tous, l'épanouissement des jeunes et l'échange intergénérationnel, **LE DÉPARTEMENT VA FAIRE DU CANTAL TOUR SPORT L'ÉLÉMENT CENTRAL DE SA STRATÉGIE SPORTIVE EN DIVERSIFIANT LES PUBLICS ET LES TEMPS DE RENCONTRES.**

Ce positionnement stratégique ne peut s'envisager qu'au travers d'un **PARTENARIAT FORT ET PÉRENNE** avec les structures fédérales que sont notamment les clubs.

PROPOSITIONS



CE PROJET FÉDÉRATEUR PHARE QU'EST LE CTS et qui mutualise ressources et compétences **SE DIVERSIFIERA** en s'ouvrant à d'autres publics comme :

- les familles à travers une proposition d'activités sur chaque étape qui pourraient être découvertes entre enfants/parents,
- les jeunes enfants de 3 à 6 ans avec la découverte d'activités de motricité dans la perspective d'une future pratique sportive,
- les adolescents en les sensibilisant sur les métiers liés aux activités de pleine nature sur les étapes du Lioran autour de rencontres et de temps d'échanges avec les professionnels concernés,
- les jeunes adultes autour de pratiques dans des conditions particulières en relation avec l'Équipe de France de Trail,
- le public senior avec l'organisation d'une étape qui permettra de pratiquer des activités adaptées,
- le public handicapé et la découverte d'activités olympiques et paralympiques lors d'une étape dédiée.

De la même manière, cet évènement itinérant de découverte de pratiques sportives et de lieux emblématiques, est le **REFLET DE PARTENARIATS ET DE LABELLISATIONS**.

Tout d'abord, il mettra en lumière la labellisation de la Collectivité **TERRE DE JEUX 2024**, label destiné à tous les niveaux de collectivités territoriales et au mouvement sportif qui souhaitent, quels que soient leur taille et leurs moyens, s'engager dans l'aventure des Jeux Olympiques de Paris 2024. Il permettra de mettre en avant de **JEUNES SPORTIFS EN PRÉPARATION AUX JOP DE PARIS 2024** tels qu'Alexis PHELUT.

De la même manière, le Cantal Tour Sport va profiter du partenariat passé entre le Département et la **FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME** pour notamment la présence de sportifs de haut niveau lors de cet évènement dans le cadre d'une convention passée avec Cantal Destination pour l'accueil de l'équipe de France.

S'agissant des **PARTENARIATS**, sera présent sur les lacs de barrage le partenaire historique EDF qui accompagne le Conseil départemental bien au-delà de l'aspect financier puisqu'en complément des hydro guides, EDF anime un stand spécifique sur le fonctionnement des barrages hydroélectriques ainsi que des visites de barrages par bateau ; et enfin sera également valorisé le nouveau partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales du Cantal avec laquelle une convention triennale a été signée début 2020.

Le Cantal Tour Sport proposera par ailleurs de **NOUVELLES THÉMATIQUES** telles que le sport santé et la sensibilisation aux bienfaits du sport, l'olympisme avec la découverte des sports olympiques d'été et d'hiver sur 2 étapes respectives. Il permettra de valoriser les ressources et richesses du territoire comme le secteur équestre à Maurs ou le patrimoine à Saint-Flour.

POUR CE FAIRE, IL EST ESSENTIEL ET INDISPENSABLE DE S'APPUYER SUR LES ACTEURS DU SPORT CANTALIEN QUE SONT LES CLUBS ET LE MOUVEMENT SPORTIF CANTALIEN.

Un **PANEL DE 10 AIDES** leur sera proposé pour leur permettre tout au long des saisons sportives d'accueillir et d'accompagner les pratiquants et de jouer un rôle déterminant aux côtés des équipes du Conseil départemental pour l'organisation du Cantal Tour Sport.

Le Conseil Départemental ainsi continuera à prioriser la **JEUNESSE** comme il le fait lors du Cantal Tout Sport, en accompagnant le **SPORT SCOLAIRE** et l'**USEP** et l'**UNSS**, afin de favoriser la diversité des pratiques sportives dans les écoles et les collèges cantaliens tout en insistant sur les valeurs essentielles du sport telles que la solidarité, la communication et la coopération.

Le **SOUTIEN À L'ENCADREMENT DES JEUNES** et la **VALORISATION DES BÉNÉVOLES AU SEIN DES ÉCOLES DE SPORT** sera bien entendu toujours d'actualité. Ces écoles de sport, disposant d'encadrants diplômés, permettent aux jeunes cantaliens une pratique régulière de leur discipline, elles facilitent le développement des capacités motrices pour les plus jeunes, les apprentissages moteurs et l'appropriation des règles fédérales ou d'entraînement pour les plus âgés.

Pour valoriser l'ensemble des bénévoles impliqués (dirigeants et éducateurs) et le sport cantalien collectif ou individuel dont le sport adapté, des **DOTATIONS SOUS FORME DE SWEATS** aux couleurs du département et des clubs concernés seront remises.

Les **DÉPLACEMENTS EN COMPÉTITION NATIONALE ET RÉGIONALE** des clubs cantaliens issus des fédérations délégataires continueront à être subventionnés pour les inciter encore et toujours à se perfectionner et à porter haut les couleurs du Département. Ces clubs qui sont la vitrine du Cantal seront appelés à se mobiliser lors de l'étape du CTS dédié à l'Olympisme à Vic sur Cère dans le cadre de démonstrations.

Dans cette logique, la Collectivité poursuivra son accompagnement en faveur des **SPORTIFS CANTALIENS DE HAUT NIVEAU**, véritables moteurs et porte-drapeaux du sport dans le département. Une attention particulière sera portée aux **SPORTIFS EN COURS DE PRÉPARATION AUX JO DE PARIS 2024**. L'ensemble de ces sportifs sera bien entendu associé au CTS ou aux événements organisés par le Conseil départemental.

Le Conseil départemental sera toujours partenaire du Comité Départemental Olympique et Sportif, pour la **GESTION DE LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES SPORTS** qui accueille une quarantaine de comités départementaux et une dizaine de clubs sans comité adhérent au CDOS, et qui garantit des conditions de travail optimales aux acteurs du monde sportif cantalien.

En complément de ces interventions, nous soutiendrons, dans un souci d'attractivité et de diversité des pratiques, l'**ACQUISITION DE MATÉRIEL SPORTIF POUR DES PRATIQUES INNOVANTES**. Ce matériel devra être mis à la disposition du Département lors des différentes étapes du CTS. S'agissant des **ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE**, nous poursuivrons notre accompagnement en faveur des courses hors stade phare et des pratiques hivernales pour les jeunes avec une proposition complémentaire de soutien aux classes de neige.

Le dernier volet de ces aides reposera sur le soutien du Conseil Départemental au **SPORT SANTÉ** dans le cadre d'une convention pluriannuelle avec le Dispositif d'Accompagnement à la Pratique d'Activité Physique (DAPAP) avec en complément une étape du CTS dédié à ces préoccupations et une mobilisation des agents de la Collectivité autour de la problématique du sport santé au travail.

Toutes ces aides en faveur des acteurs du sport cantalien ainsi que ces nouvelles orientations de la politique sportive du Département s'inscrivent dans le projet Cantal 2030 et plus particulièrement autour des fiches actions détaillées ci-après...

ANNEXES

FICHES ACTION

- LE SPORT SCOLAIRE ET LA VALORISATION DES PRATIQUES OLYMPIQUES EN LIEN AVEC LA FFA
- LES ÉCOLES DE SPORT
- LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES SPORTS
- LES DÉPLACEMENTS EN COMPÉTITION NATIONALE ET RÉGIONALE
- LA DÉCOUVERTE DES PRATIQUES HIVERNALES DE MONTAGNE
- LES BOURSES AUX SPORTIFS EN PRÉPARATION AUX JO ET LES ÉQUIPEMENTS AUX SPORTIFS DE HAUT NIVEAU
- LES DOTATIONS AUX SPORTIFS ET AUX BÉNÉVOLES
- LA PRATIQUE DU TRAIL EN LIEN AVEC L'ÉQUIPE DE FRANCE DE TRAIL
- LA CONSTITUTION DE PARCS DE MATÉRIELS POUR DES PRATIQUES INNOVANTES
- LE SPORT SANTE
- LE CANTAL TOUR SPORT 4 SAISONS
- LE CANTAL TOUR SPORT EN FAMILLE
- LE CANTAL TOUR SPORT ET LES MÉTIERS DES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE
- LE CANTAL TOUR SPORT ET LE HANDICAP DANS LE CADRE DU LABEL TERRE DE JEUX 2024
- LES JO DE PARIS 2024 ET LE LABEL TERRE DE JEUX 2024
- LE CANTAL TOUR SPORT ET DES ACTIVITÉS INNOVANTES POUR LES JEUNES ADULTES
- LE CANTAL TOUR SPORT ET LA PETITE ENFANCE
- LE CANTAL TOUR SPORT ET LE SPORT SANTE
- LE CANTAL TOUR SPORT ET LES SENIORS
- LE SPORT AU TRAVAIL

LE SPORT SCOLAIRE & LA VALORISATION DES PRATIQUES OLYMPIQUES & PARALYMPIQUES EN LIEN AVEC LA FFA

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la diversité des pratiques sportives et des pratiques olympiques et paralympiques pour les jeunes en intégrant les actions portées par la Fédération Française d'Athlétisme (FFA). • Renforcer l'esprit du sport pour tous, tout en insistant sur des valeurs essentielles telles que la solidarité, la coopération et le respect.
BÉNÉFICIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) • UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire)
CONDITIONS D'ATTRIBUTION	<p>2 rencontres annuelles avec une présentation écrite :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du bilan des actions de l'année écoulée, avec une attention particulière aux indicateurs d'évaluation, • du budget réalisé et des comptes de l'association, • de la définition des projets prévus pour l'année n+1 et du budget prévisionnel.
MODALITÉS DES AIDES	<ul style="list-style-type: none"> • Pour chacune des structures, subvention forfaitaire de 13 000 €, pour l'organisation de manifestations et d'animations particulières, l'acquisition de matériel pédagogique sportif et les frais de transport. • Ces aides sont engagées après décision de la Commission Permanente sur la base des conventions de partenariat signées. • Les actions menées en collaboration avec la FFA au titre du Label Terre de Jeux 2024 seront financées par le Conseil départemental sur un budget spécifique. • Une réflexion sur les sports aquatiques sera menée au regard de la diversité des pratiques qu'offrent les plans d'eau et rivières cantaliens.
MODALITÉS DE VERSEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Ces aides seront versées sur la base d'un rapport moral et financier.
INDICATEURS D'ÉVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de lieux d'écoles et collèges concernés. • Nombre de disciplines couvertes. • Évolution des licenciés

CONTACT

Direction Éducation Jeunesse - Service Jeunesse Vie Associative Sport
 Corinne BARDON ☎ 04.71.46.20.94 ✉ cbardon@cantal.fr
 Jean-François VIARS ☎ 04.71.46.22.66 ✉ jfviars@cantal.fr

LES ÉCOLES DE SPORT

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> Organiser la pratique sportive pour les jeunes licenciés dans le cadre d'une école de sport pour favoriser le développement des capacités motrices pour les plus jeunes, les apprentissages moteurs et les règles fédérales ou l'entraînement pour les plus âgés.
BÉNÉFICIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> Les clubs délégataires et affinitaires dont les écoles de sport accueillent au moins 5 licenciés par an et qui sont affiliés au CDOS. Les comités départementaux organisateurs de rassemblements départementaux d'écoles de sport (tournois des écoles de sport du 1er mai en Football et du 8 mai en Rugby, etc...).
CONDITIONS D'ATTRIBUTION	<ul style="list-style-type: none"> Ne sont retenues que les écoles de sports qui disposent d'au moins un encadrant justifiant d'un diplôme fédéral. L'école peut être multisports.
MODALITÉS DES AIDES	<ul style="list-style-type: none"> 4 € par licencié de moins de 18 ans. Plancher de 200 € pour les sports collectifs et 300 € pour les sports individuels. Plafond de 1 000 €. Rassemblements départementaux d'écoles de sport : Aide forfaitaire calculée en fonction du budget prévisionnel de l'événement
MODALITÉS DE VERSEMENT	<ul style="list-style-type: none"> Ces aides seront versées sur la base d'un état des licenciés pour les écoles de sport et d'un rapport moral et financier pour les rassemblements.
INDICATEURS D'ÉVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'écoles de sport concernées ainsi que le nombre d'enfants licenciés de moins de 18 ans. Diversité des disciplines accompagnées. Qualité de l'encadrement des écoles de sport.
CONTACT	<p>Direction Éducation Jeunesse - Service Jeunesse Vie Associative Sport Corinne BARDON ☎ 04.71.46.20.94 ✉ cbardon@cantal.fr</p>

LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES SPORTS

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir un lieu privilégié d'échanges au service de tous les acteurs du monde sportif cantalien adhérant au CDOS.
BÉNÉFICIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • Le Comité Départemental Olympique et Sportif pour la gestion de la Maison des Sports qui accueille une quarantaine de comités départementaux et une dizaine de clubs sans comité adhérant au CDOS.
CONDITIONS D'ATTRIBUTION	<ul style="list-style-type: none"> • Au travers de cette maison des sports, les comités et clubs adhérant bénéficient d'un lieu d'échange facilitant la mutualisation des ressources. La gratuité des salles de réunions, le prêt de matériel et éventuellement l'aide du secrétariat permettent ainsi également d'alléger les frais de fonctionnement du mouvement sportif.
MODALITÉS DES AIDES	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre d'une convention spécifique identifiant les dépenses de fonctionnement éligibles. Les salles de réunions seront mises à disposition gratuitement pour les services du Conseil départemental suivant leurs disponibilités.
MODALITÉS DE VERSEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • L'aide est calculée sur la base des dépenses de fonctionnement effectuées en n-1 dans la limite d'un plafond annuel de 25 000 €.
INDICATEURS D'ÉVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de comités hébergés et diversité des services proposés. • Taux d'utilisation de l'équipement. • Mutualisation des moyens.
CONTACT	<p>Direction Éducation Jeunesse - Service Jeunesse Vie Associative Sport Corinne BARDON ☎ 04.71.46.20.94 ✉ cbardon@cantal.fr</p>

LES DÉPLACEMENTS EN COMPÉTITION NATIONALE ET RÉGIONALE

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les clubs cantaliens évoluant dans des championnats nationaux et régionaux pour les sports collectifs et nationaux pour les sports individuels par équipe. • Récompenser la formation, l'encadrement et le niveau atteint par les clubs.
BÉNÉFICIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • Clubs cantaliens issus des fédérations délégataires de plus de 30 000 licenciés dont l'équipe fanion (filles ou garçons) évolue au niveau requis. • Une fédération par discipline reçoit délégation du Ministre chargé des Sports pour organiser les compétitions sportives à l'issue desquelles sont délivrés les titres internationaux, nationaux, régionaux ou départementaux.
CONDITIONS D'ATTRIBUTION	<ul style="list-style-type: none"> • Les niveaux de compétitions par équipe sont basés sur les règlements émis des fédérations de référence. • Le club doit disposer d'une école de sport et d'au moins 50 licenciés sur la précédente saison sportive. • Le club n'est accompagné que pour l'équipe fanion seniors masculins et l'équipe fanion seniors féminines.
MODALITÉS DES AIDES	<ul style="list-style-type: none"> • Aide forfaitaire à destination du club, par équipe seniors masculine et/ou féminine selon la grille en vigueur.
MODALITÉS DE VERSEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Ces aides seront versées sur la base d'un rapport moral et financier.
INDICATEURS D'ÉVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'équipes total accompagnées et diversité des pratiques représentées. • Stabilité des équipes accompagnées dans des compétitions de niveau national et régional.
CONTACT	<p>Direction Éducation Jeunesse - Service Jeunesse Vie Associative Sport Corinne BARDON ☎ 04.71.46.20.94 ✉ cbardon@cantal.fr</p>

LA DÉCOUVERTE DES PRATIQUES HIVERNALES DE MONTAGNE

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre la découverte gratuite pour les jeunes cantaliens de la pratique du ski alpin, de la station du Lioran et des métiers de la montagne. • Favoriser l'apprentissage du ski et le perfectionnement pour les jeunes.
BÉNÉFICIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les élèves de 4ème des établissements publics et privés, des Maisons Familiales et Rurales et de l'EREA du Cantal. • Les associations d'éducatrices populaires, centres sociaux, ALSH, associations sportives affinitaires. • Les collégiens des établissements publics et privés, des MFR et de l'EREA pour l'organisation de classes de neige.
CONDITIONS D'ATTRIBUTION	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrement des élèves par les professeurs pour les temps hors activité. • Sont exclus, les Comités d'Entreprises et les clubs sportifs délégataires. • Sur la base d'une classe par an et par établissement et dans la limite de 10 établissements par an.
MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Le Conseil Départemental organise et finance l'intégralité du coût de la journée : transport, forfaits, cours de ski, location matériels. • 0,80 € par enfant et par jour concernant l'activité ski de fond. • 0,80 € par enfant et par jour concernant l'activité raquette. • 1,25 € par enfant et par jour concernant l'activité ski alpin. • 1,25 € par enfant et par jour concernant l'activité patinoire. • Participation au taux de 20 % du coût global du séjour dans la limite de 2 000 € par an et par établissement.
INDICATEURS D'ÉVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'enfants participants. • Nombre d'enfants découvrant la pratique et le site. • Retour des partenaires (SAEM Lioran, moniteurs, loueurs, collègues).
CONTACT	<p>Direction Éducation Jeunesse - Service Jeunesse Vie Associative Sport Corinne BARDON ☎ 04.71.46.20.94 ✉ cbardon@cantal.fr</p>

LES BOURSES AUX SPORTIFS EN PRÉPARATION AUX JO & AUX SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les portes drapeaux du sport cantalien dans la préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) ou dans leur carrière de haut niveau pour qu'ils deviennent, entre autres, des ambassadeurs du département.
BÉNÉFICIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> Sportifs cantaliens en préparation aux JOP et/ou inscrits sur les listes ministérielles de haut niveau accompagnés dans le cadre d'une convention de partenariat.
CONDITIONS D'ATTRIBUTION	<ul style="list-style-type: none"> Les sportifs doivent être inscrits sur les listes établies chaque année par le Ministère des Sports sur la base des performances réalisées lors de la précédente année civile. Convention de partenariat qui prévoit la présence des sportifs sur les événements organisés par le Conseil départemental.
MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> 1 500 € à 5 000 € par an sur 3 ans pour les sportifs en préparation des JO. 1 000 € pour les sportifs de haut niveau Élite, Seniors, Relève, Reconversion. 600 € pour les sportifs des collectifs nationaux et pour les Espoirs.
MODALITÉS DE VERSEMENT	<ul style="list-style-type: none"> Les aides seront versées sur présentation d'un bilan sportif à l'issue de la saison.
INDICATEURS D'ÉVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de sportifs accompagnés annuellement. Résultats obtenus par les bénéficiaires sur le plan national voire international.
CONTACT	<p>Direction Éducation Jeunesse - Service Jeunesse Vie Associative Sport Nadia LHERITIER ☎ 04.71.46.59.92 ✉ nlheritier@cantal.fr</p>

LES DOTATIONS AUX SPORTIFS & AUX BÉNÉVOLES

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser l'image du département au travers le sport cantalien. • Soutenir les jeunes sportifs cantaliens évoluant en national. • Valoriser les dirigeants et éducateurs bénévoles des associations sportives. • Accompagner les structures associatives sportives.
BÉNÉFICIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • Année 1 : Pratiques collectives affinitaires et délégataires : Équipes départementales jeunes, Équipes seniors des clubs évoluant en National, Sections sportives et spécialisées des collèges publics, Dirigeants, Éducateurs diplômés des écoles de sport collectif. • Année 2 : Pratiques individuelles affinitaires et délégataires et Sport Adapté : Sportifs individuel évoluant en équipe en National, Dirigeants, Éducateurs diplômés des écoles de sport individuel, Sport Adapté (sportifs, dirigeants, éducateurs).
NATURE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> • Remise d'équipements aux bénéficiaires désignés pour qu'ils soient des ambassadeurs du Cantal.
PRODUITS PROPOSES	<ul style="list-style-type: none"> • Sweat à capuche avec logo du Département : Équipes départementales jeunes, sections sportives et spécialisées des collèges. • Sweat à capuche avec logos du Département et du club : Dirigeants, éducateurs, équipes des clubs évoluant en National, sportifs individuels par équipe évoluant en National, sportifs pratiquants de moins de 18 ans-dirigeants-éducateurs pour le Sport Adapté.
CONDITIONS D'ATTRIBUTION	<ul style="list-style-type: none"> • Limitation à 5 dirigeants par club • Limitation à 1 éducateur pour 10 licenciés
MODALITÉS D'ATTRIBUTION	<ul style="list-style-type: none"> • En alternance chaque année avec renouvellement sur la durée du Contrat Sport Cantal.
CONTACT	<p>Direction Éducation Jeunesse - Service Jeunesse Vie Associative Sport Nadia LHERITIER ☎ 04.71.46.59.92 ✉ nlheritier@cantal.fr Jean François VIARS ☎ 04.71.46.22.66 ✉ jfviars@cantal.fr</p>

LA PRATIQUE DU TRAIL EN LIEN AVEC L'ÉQUIPE DE FRANCE DE TRAIL

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Développer et valoriser l'image du Cantal comme terre d'accueil du Trail et des Activités de Pleine Nature. • Favoriser un développement pluriel et pérenne du Trail sur l'ensemble du territoire du Cantal, en profitant de l'expertise technique de la Fédération Française d'Athlétisme en partenariat avec les acteurs locaux de l'athlétisme. • Mettre en avant la pratique des sports de nature dans le Cantal au travers des courses hors stade phare qui se déroulent sur le Cantal.
BÉNÉFICIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • Cantal Destination • Associations sportives cantaliennes organisatrices de courses hors stade phare
NATURE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil de l'Équipe de France de Trail • Soutien aux courses hors stade
MODALITÉS D'AIDES	<ul style="list-style-type: none"> • Subvention forfaitaire calculée sur la base des dépenses éligibles (hébergement, restauration, contribution à la Fédération, communication). • Subvention forfaitaire calculée au vu des dépenses mentionnées dans le budget prévisionnel (communication, sécurité, assurance, ravitaillement, animation et Sacem, repas des bénévoles).
CONDITIONS D'ATTRIBUTION	<ul style="list-style-type: none"> • Convention pluriannuelle de partenariat avec le Conseil départemental et Cantal Destination. • Organisation de courses pédestres se déroulant en milieu naturel permettant la promotion et la valorisation du territoire (sites naturels, patrimoine, animations diverses...). Évènement retenu en fonction du cahier des charges départemental en vigueur. Convention de partenariat.
INDICATEURS D'ÉVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de stages de cohésion et de récupération. • Nombre de stages de préparation aux épreuves nationales et internationales de trail. • Nombre d'animations auxquelles sont associés les jeunes et les traileurs locaux. • Prise en compte de la dimension développement durable dans l'organisation de l'évènement. • Retombées mesurables observées et portée de l'évènement (nombre de nuitées, retours des commerçants, impact médias...) • Nombre de participants / spectateurs et provenance géographique • Impact sur la pratique sportive

CONTACT

Direction Éducation Jeunesse - Service Jeunesse Vie Associative Sport
Corinne BARDON ☎ 04.71.46.20.94 ✉ cbardon@cantal.fr

LA CONSTITUTION DE PARCS DE MATÉRIELS POUR DES PRATIQUES INNOVANTES

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le développement des pratiques innovantes destinées à accueillir des nouveaux publics et à redonner le goût de la pratique sportive. • Renforcer le réseau des partenaires du Cantal Tour Sport et les fidéliser. • Constituer un parc de matériel mobilisable pendant le Cantal Tour Sport.
BÉNÉFICIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • Clubs cantaliens et structures associatives partenaires du Cantal Tour Sport.
MODALITÉS D'AIDES	<ul style="list-style-type: none"> • Subvention calculée aux taux de 80 % pour toute dépense de matériel liée à des actions relatives au développement des Activités de Pleine Nature (APN) ou à des pratiques innovantes dans la limite de 2 000 € par structure et d'une enveloppe départementale annuelle de 50 000 €.
CONDITIONS D'ATTRIBUTION	<ul style="list-style-type: none"> • Le matériel subventionné doit pouvoir être mobilisé pendant le Cantal Tour Sport.
INDICATEURS D'ÉVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes pratiquant grâce au parc de matériel financé. • Nombre d'activités APN représentées dans le parc de matériel financé. • Nombre d'activités innovantes. • Nombre d'étapes du CTS sur lesquelles le matériel est mobilisé.
CONTACT	<p>Direction Éducation Jeunesse - Service Jeunesse Vie Associative Sport Corinne BARDON ☎ 04.71.46.20.94 ✉ cbardon@cantal.fr Pierre-Jean PAGIS ☎ 04.71.46.21.85 ✉ pjpagis@cantal.fr</p>

LE SPORT SANTE

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner la professionnalisation et la formation des éducateurs et des animateurs sportifs, autour de la thématique du sport bien être et de l'accueil de publics en particulier atteints par une ou des maladies chroniques et/ou qui présentent certaines limitations physiques, psychiques ou sociales. • Contribuer et/ou participer aux animations proposées.
BÉNÉFICIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • Association DAHLIR Cantal (Dispositif d'Accompagnement de l'Humain vers des Loisirs Intégrés et Réguliers) dans le cadre du Dispositif d'Accompagnement vers la Pratique d'Activité Physique (DAPAP).
MODALITÉS D'AIDES	<p style="text-align: center;">TYPE D'ACCOMPAGNEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Montant de la subvention définie au regard du projet pluriannuel et de son plan de financement.
CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ATTRIBUTION	<ul style="list-style-type: none"> • Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens. • Collaboration avec le CDOS pour le recensement des besoins, partenariat avec l'ARS, les structures de santé et les services de l'État.
INDICATEURS D'ÉVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes formées. • Nombre de projets menés.
CONTACT	<p>Direction Éducation Jeunesse - Service Jeunesse Vie Associative Sport Jean-François VIARS ☎ 04.71.46.22.66 ✉ jfviars@cantal.fr Corinne BARDON ☎ 04.71.46.20.94 ✉ cbardon@cantal.fr</p>



cantal
Tour Sport
4 SAISONS

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre la découverte de disciplines sportives avec des thématiques spécifiques en fonction des sites choisis. • Couvrir l'ensemble du territoire sur les 4 saisons. • Contribuer à l'animation et la dynamisation des territoires. • Faire découvrir des lieux emblématiques du Cantal.
BÉNÉFICIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes âgés de moins de 6 à 18 ans.
MODALITÉS D'ORGANISATION	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil Départemental : porteur du projet et organisateur de l'événement sur 11 étapes. • Inscription en ligne possible. • Application du protocole sanitaire en fonction des contraintes du moment.
CONDITIONS D'ORGANISATION	<ul style="list-style-type: none"> • En partenariat avec le mouvement sportif et associatif et Cantal Destination. • Possible participation d'athlètes cantaliens de haut niveau engagés dans la préparation aux Jeux Olympiques 2024.
INDICATEURS D'ÉVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'inscrits. • Diversité des publics accueillis. • Nombre de disciplines proposées. • Nombre de licenciés inscrits après avoir participé au CTS. • Degré de satisfaction évalué à partir d'enquêtes sur la plateforme numérique Jeunesse.
CONTACT	<p>Direction Éducation Jeunesse - Service Jeunesse Vie Associative Sport Jean-François VIARS ☎ 04.71.46.22.66 ✉ jfviars@cantal.fr Corinne BARDON ☎ 04.71.46.20.94 ✉ cbardon@cantal.fr Pierre-Jean PAGIS ☎ 04.71.46.21.85 ✉ pjpagis@cantal.fr</p>



cantal
Tour Sport
EN FAMILLE

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Faire découvrir des lieux emblématiques du Cantal. • Favoriser les relations de partage et d'échanges au sein des familles. • Redonner le goût de la pratique sportive. • Renforcer le nombre de pratiquants.
BÉNÉFICIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes âgés de 6 à 18 ans et leurs familles.
DESCRIPTION DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> • L'idée est de proposer aux familles de partager certaines activités avec leurs enfants dans le cadre du CTS.
MODALITÉS D'ORGANISATION	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil départemental : porteur du projet et organisateur de l'événement. • Possible participation d'athlètes cantaliens de haut niveau et/ou engagés dans la préparation aux Jeux Olympiques 2024.
CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ORGANISATION	<ul style="list-style-type: none"> • Tests sur quelques étapes à partir d'activités repérées en amont et compatibles pour une activité en famille, généralisation ensuite sur les 11 étapes du CTS.
INDICATEURS D'ÉVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'inscrits. • Nombre d'activités pratiquées en famille. • Degré de satisfaction évalué à partir d'enquêtes sur la plateforme numérique Jeunesse.
CONTACT	<p>Direction Éducation Jeunesse - Service Jeunesse Vie Associative Sport Jean-François VIARS ☎ 04.71.46.22.66 ✉ jfviars@cantal.fr Corinne BARDON ☎ 04.71.46.20.94 ✉ cbardon@cantal.fr Pierre-Jean PAGIS ☎ 04.71.46.21.85 ✉ pjpagis@cantal.fr</p>



LES MÉTIERS DES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Découvrir le monde sportif à travers les métiers du sport liés aux activités de pleine nature. • Favoriser les échanges avec les professionnels en situ. • Susciter des vocations pour répondre aux contraintes des métiers en tension et garantir leur développement.
BÉNÉFICIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes âgés de 15 à 25 ans.
MODALITÉS PARTICULIÈRES D'ORGANISATION	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil départemental : porteur du projet et organisateur de l'événement sur les deux étapes du CTS qui se déroulent au Lioran. • Possible participation d'athlètes cantaliens de haut niveau engagés dans la préparation aux Jeux Olympiques 2024.
CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ORGANISATION	<ul style="list-style-type: none"> • En partenariat avec l'Éducation Nationale, le Centre d'Information et d'Orientation, l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation du Cantal, Cantal Destination, la SAEM du Lioran et la Chambre du Commerce et de l'Industrie.
INDICATEURS D'ÉVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de métiers présentés. • Nombre de jeunes mobilisés.
CONTACT	<p>Direction Éducation Jeunesse - Service Jeunesse Vie Associative Sport Réfèrent : à recruter.</p>



LE HANDICAP DANS LE CADRE DU LABEL



OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'accès aux pratiques sportives des jeunes en situation de handicap. • S'inscrire dans le cadre de la Journée Olympique et Paralympique (JOP) au titre du label Terre de Jeux 2024. • Faire découvrir des activités olympiques et paralympiques dans le cadre d'un évènement festif.
BÉNÉFICIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes âgés de 6 à 20 ans en situation de handicap issus d'établissements et services spécialisés IME, ITEP, SESSAD, et des familles.
MODALITÉS PARTICULIÈRES D'ORGANISATION	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil départemental : porteur du projet et organisateur d'animations lors de la Journée internationale Olympique et Paralympique (JOP) du 23 juin. • Possible intervention d'un sportif cantalien afin de témoigner de sa pratique.
CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ORGANISATION	<ul style="list-style-type: none"> • En partenariat avec le DAHLIR, le CDOS, la MDPH et les des prestataires et/ou des éducateurs formés.
INDICATEURS D'ÉVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de participation ; • Portée de l'évènement ; • Public ciblé ; • Impact sur la pratique sportive tout au long de l'année ; • Retours formulés par les participants.
CONTACT	<p>Direction Éducation Jeunesse – Service Jeunesse Vie Associative Sport Réfèrent : à recruter.</p>



cantal Tour Sport

LES JOP DE PARIS 2024 & LE LABEL



OBJECTIFS

- Découvrir des pratiques olympiques et paralympiques et les valeurs de l'olympisme.
- Favoriser les échanges entre les jeunes cantaliens et les sportifs de haut niveau dont ceux qui sont en préparation des JOP de Paris 2024 soutenus en cela par le Conseil départemental.
- Accompagner le parcours de sportifs sur la voie de l'excellence en vue des JOP de Paris 2024.
- S'inscrire dans le cadre du label du label Terre de Jeux 2024.

BÉNÉFICIAIRES

- * Les jeunes âgés de 6 à 18 ans qui participent à l'édition du CTS dédié à l'Olympisme à Vic sur Cère en été et au Lioran en hiver.
- ** Les sportifs de haut niveau qui préparent les JO de Paris 2024.

MODALITÉS PARTICULIÈRES D'ORGANISATION

- * Conseil départemental : porteur du projet et organisateur de l'événement. Possible intervention de sportifs de haut niveau qui préparent les JOP.
- ** Convention de partenariat pluriannuelle avec les sportifs de haut niveau qui préparent les JOP de Paris 2024.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ORGANISATION

- En partenariat avec le mouvement sportif.

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Nombre d'activités proposées.
- Nombre de jeunes accueillis.
- Nombre de sportifs soutenus.
- Résultats sportifs de ces sportifs.

CONTACT

Direction Éducation Jeunesse - Service Jeunesse Vie Associative Sport
 * Jean-François VIARS ☎ 04.71.46.22.66 ✉ jfviars@cantal.fr
 * Pierre-Jean PAGIS ☎ 04.71.46.21.85 ✉ pjpagis@cantal.fr
 ** Nadia LHERITIER ☎ 04 71 46 59 92 ✉ nlheritier@cantal.fr



LES ACTIVITÉS INNOVANTES POUR LES JEUNES ADULTES

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à des jeunes adultes de pratiquer des activités sportives dans un contexte ludique particulier. • Permettre la rencontre avec des sportifs de haut niveau associés à ces pratiques. • Développer les aptitudes et alerter sur les conditions de sécurité.
BÉNÉFICIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes âgés de 15 à 25 ans.
MODALITÉS PARTICULIÈRES D'ORGANISATION	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil départemental : porteur du projet et organisateur de l'événement. • Organisation de deux temps forts au lac des Graves en s'appuyant sur la présence dans le Cantal de l'Équipe de France de Trail : une journée au printemps et une journée à l'automne : • Activités proposées dans un contexte particulier autour du savoir bouger (course en montagne) -savoir nager (nage en eau libre) -savoir rouler (en chemin sur chemins balisés). • Participation éventuelle d'athlètes cantaliens de haut niveau engagés dans la préparation aux Jeux Olympiques 2024.
CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ORGANISATION	<ul style="list-style-type: none"> • En partenariat avec Cantal Destination, le mouvement sportif et associatif et des prestataires.
INDICATEURS D'ÉVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de participation ; • Portée de l'événement ; • Impact sur la pratique sportive tout au long de l'année ; • Retours formulés par les participants.
CONTACT	<p>Direction Éducation Jeunesse – Service Jeunesse Vie Associative Sport Réfèrent : à recruter.</p>



cantal
Tour Sport
LA PETITE ENFANCE

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Donner le goût à la pratique d'activités de motricité pour les jeunes enfants tout en étant accompagnés par leurs familles. • Faire découvrir aux familles des lieux emblématiques du Cantal. • Favoriser les échanges et le lien social.
BÉNÉFICIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes enfants âgés de 3 à 6 ans accompagnés de leurs familles.
MODALITÉS PARTICULIÈRES D'ORGANISATION	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil départemental : porteur du projet et organisateur de l'événement. • Élargissement et adaptation des activités CTS aux plus petits.
CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ORGANISATION	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration avec la PPAPE, les psychomotriciennes libérales et les animatrices Relais Petite enfance en partenariat avec le mouvement sportif et associatif et les prestataires.
INDICATEURS D'ÉVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de participation ; • Portée de l'événement ; • Diversité des publics accueillis ; • Diversité des disciplines proposées ; • Retours formulés par les familles.
CONTACT	<p>Direction Éducation Jeunesse - Service Jeunesse Vie Associative Sport Réfèrent : à recruter.</p>



cantal
Tour Sport
LE SPORT SANTE

OBJECTIFS

- Intégrer le sport santé dans le cadre de la journée CTS à Jussac.
- Développer une logique de prévention telle que le « bien manger-bien bouger » et le développement personnel par le sport.
- Organiser des ateliers sur le sport santé.

BÉNÉFICIAIRES

- Les jeunes âgés de 6 à 18 ans.

MODALITÉS PARTICULIÈRES D'ORGANISATION

- Conseil Départemental : porteur du projet et organisateur de l'événement.
- Intégration de la thématique sport/santé sur l'étape de Jussac.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ORGANISATION

- En partenariat avec le mouvement sportif et associatif.

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Taux de participation
- Portée de l'événement
- Diversité des publics accueillis
- Diversité des disciplines proposées
- Impact sur la pratique sportive tout au long de l'année
- Retours formulés par les participants.

CONTACT

Direction Éducation Jeunesse - Service Jeunesse Vie Associative Sport
 Jean-François VIARS ☎ 04.71.46.22.66 ✉ jfviars@cantal.fr
 Corinne BARDON ☎ 04.71.46.20.94 ✉ cbardon@cantal.fr
 Pierre-Jean PAGIS ☎ 04.71.46.21.85 ✉ pjpagis@cantal.fr



cantal
Tour Sport
LES SENIORS

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Redonner l'envie et le goût aux seniors de pratiquer une activité sportive en vue de préserver leur santé et de maintenir du lien social. • Lutter contre la sédentarité et l'isolement. • Sensibiliser à la prévention de la santé. • Permettre la découverte de sites naturels emblématiques.
BÉNÉFICIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • Les personnes de plus de 60 ans résidant dans le Cantal.
MODALITÉS PARTICULIÈRES D'ORGANISATION	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil départemental : porteur du projet et organisateur de l'événement. • Organisation d'une journée de découverte des Activités Physiques de Pleine Nature chaque année en septembre au Lioran. • Possibilité de stands des partenaires intervenant dans la pratique sportive des seniors afin de communiquer sur les activités présentes sur le territoire (lien avec le DAHLIR et le CDOS).
CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ORGANISATION	<ul style="list-style-type: none"> • En partenariat avec Cantal Destination, le CDOS, le DAHLIR, la SAEM du Lioran.
INDICATEURS D'ÉVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de participation ; • Portée de l'événement ; • Impact sur la pratique sportive tout au long de l'année ; • Retours formulés par les participants.
CONTACT	<p>Direction Éducation Jeunesse - Service Jeunesse Vie Associative Sport Réfèrent : à recruter.</p>



cantal
Tour Sport
SPORT AU TRAVAIL

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une logique de prévention, au sein du Conseil départemental, telle que le « bien manger – bien bouger » et le développement personnel par le sport.
BÉNÉFICIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • Les agents de la Collectivité.
MODALITÉS PARTICULIÈRES D'ORGANISATION	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil départemental : porteur du projet et organisateur de l'événement. • L'idée serait de proposer aux agents du Conseil départemental un parcours santé / sport / bien-être où chaque agent aurait la possibilité d'entreprendre, d'octobre à juin, un cycle de sensibilisation aux bienfaits d'une activité sportive / physique, de développement personnel et d'une bonne alimentation.
CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ORGANISATION	<ul style="list-style-type: none"> • En partenariat avec des prestataires privés ou agents formés par la Collectivité, l'Amicale du Personnel du Conseil Départemental, la médecine du travail...
INDICATEURS D'ÉVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de participation ; • Portée de l'événement ; • Impact sur la pratique sportive tout au long de l'année ; • Retours formulés par les participants.
CONTACT	<p>Direction Éducation Jeunesse - Service Jeunesse Vie Associative Sport Réfèrent : à recruter.</p>



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CANTAL
Hôtel du Département
28, avenue Gambetta
15000 AURILLAC



Contact

Direction Éducation Jeunesse
Service Jeunesse Vie Associative Sport

Pierre- Jean PAGIS
04.71.46.21.85
pjpagis@cantal.fr

Chaque jour à vos côtés



cantal
LE DÉPARTEMENT